

# De l'usage des portails à colonnes dans l'aristocratie romande à la fin du XVIIe siècle : autour des maisons du chancelier Montmollin à Neuchâtel et du vidome Loys de Villardin à Moudon

Autor(en): **Fontannaz, Monique**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Kunst + Architektur in der Schweiz = Art + architecture en Suisse = Arte + architettura in Svizzera**

Band (Jahr): **49 (1998)**

Heft 3-4: **Formensprache der Macht = L'ornement au service du pouvoir = L'ornato e il linguaggio del potere**

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-650315>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## De l'usage des portails à colonnes dans l'aristocratie romande à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle

Autour des maisons du chancelier Montmollin à Neuchâtel et du vidome Loys de Villardin à Moudon

À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, plusieurs édifices marquants de Suisse romande se distinguent par la présence de portails à colonnes formant édicule, les plus monumentaux possédant des colonnes entièrement détachées de la façade et un entablement saillant. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous partirons de la maison construite par Jean Loys de Villardin à Moudon en 1691, étudiée ailleurs plus en détail<sup>1</sup>, puis nous traiterons d'un ensemble de bâtiments qui lui sont plus ou moins directement rattachés, que ce soit en amont ou en aval. Cette mise en relation devrait permettre de voir se dégager, à l'intérieur de cet échantillonnage, une certaine hiérarchie architecturale et sociale.

Face aux autres édifices du centre historique de Moudon, la maison Loys de Villardin frappe aujourd'hui encore par sa monumentalité, par l'ampleur de son volume coiffé d'un toit à croupes à la Mansart, par l'ordonnance régulière de ses façades et par la présence – exceptionnelle dans la région pour un édifice privé de cette époque – de deux colonnes détachées flanquant la porte d'entrée (fig. 1–2). Les circonstances dans lesquelles la maison a vu le jour, relativement bien connues, expliquent en partie cette réalisation peu ordinaire.

L'histoire de ses propriétaires-construc-teurs illustre bien la situation de la noblesse vaudoise de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, qui tentait de s'affirmer comme une oligarchie à la fois face au reste de la population et face au pouvoir de Leurs Excellences (LL.EE.) de Berne. La famille Loys était établie essentiellement à Lausanne, mais ses diverses branches possédaient de nombreuses seigneuries dans le pays de Vaud. On lui doit la reconstruction de plusieurs édifices importants de la fin du siècle, les maisons Loys de Villardin à Lausanne et Moudon, les trois «châteaux» de Cheseaux et celui de Marnand.

La branche des Loys de Villardin s'était implantée à Moudon déjà dans les années 1570,

en héritant des biens que la famille de Glane avait réunis dès le XIII<sup>e</sup> siècle; ces biens comprenaient principalement plusieurs bâtiments à l'emplacement de la maison dont il va être question, la seigneurie de Villardin près de Montet (FR), la coseigneurie de Brenles, l'office de la porterie et les deux tiers du vidomat de Moudon.

Le renforcement de la position des Loys à Moudon est dû surtout à Jean-Philippe Loys de Villardin (1622–1676), qui se distingua par de nombreuses initiatives visant à manifester la qualité aristocratique de sa famille, tant à l'égard de ses pairs que du gouvernement bernois (rédaction d'une chronique, recherches généalogiques, inventaire des archives, caisse d'entraide familiale).

Parallèlement à la carrière politique très en vue qu'il mena à Lausanne, Jean-Philippe s'efforça de faire de Moudon le centre de ses diverses seigneuries. Par un acte de 1663, Jean-Philippe Loys obtint d'ériger sa maison de

*1 Moudon, maison du vidome Loys de Villardin, portail principal. – L'édicule à colonnes toscanes en forte saillie et le rez-de-chaussée fermé confèrent à l'édifice un abord sévère.*



2 Moudon, maison du vidome Loys de Villardin, rue Grenade n° 34, construite en 1691 par le maçon-architecte [Jonas] Favre. – Située à l'entrée de la ville, elle s'impose par ses dimensions et par la qualité de son architecture. Son caractère aristocratique est accentué par la présence d'un portail monumental à colonnes.



Moudon en maison seigneuriale pour toutes les seigneuries qu'il possédait dans ce bailliage. Il pouvait avoir là ses prisons et y tenir la justice. Est-ce déjà dans ce but qu'il avait fait construire de 1661 à 1663 un nouveau «bâtiment» avec l'aide de son cousin, l'architecte Jean-Louis Loys, seigneur de Marnand? Il ne reste presque rien de cet édifice, mais le terme de «château de Loys» qu'il employa dans son testament pour désigner cette première maison seigneuriale témoigne en tout cas de son ambition. De plus, il mena une âpre lutte pour faire respecter son titre de vidome de Moudon, qui était ressenti par les Bernois comme un pouvoir concurrent et qui fut longtemps l'occasion de conflits.<sup>2</sup>

Seul héritier mâle de Jean-Philippe, Jean de Loys, seigneur de Villardin (1665–1740), prit la particule depuis 1692 au moins. Il avait épousé en 1686 Esther de Lavigny, fille d'Isaac, seigneur du Chêne sur Perroy et co-seigneur de Vuarrens. Celle-ci mourut peu après, et Jean se remaria en 1693 avec Marie-Susanne, fille de Georges Polier, seigneur de Vernand et d'Etoy. Contrairement à son père, Jean n'a pas laissé une image très marquante, en tout cas au travers des archives de sa famille. Pourtant, c'est à lui que l'on doit l'un des édifices les plus intéressants de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle en pays de Vaud.

Poursuivant dans un premier temps la politique de son père, Jean chercha vraisemblablement

à confirmer son pouvoir à Moudon par la reconstruction de la maison seigneuriale sous sa forme actuelle. Le seul document dont on a connaissance pour l'instant est un contrat passé devant un notaire neuchâtelois, le 9 janvier 1690, entre le «Sieur Faure (Jonas[?] Favre) architecte» et maître Jean Bovet, charpentier de Fleurier, pour les «travaux de Charpenterie pour le Batiment neuf que Monsieur De Villardin fait Bastir dans la ville de Moudon». Nous ne pouvons pas entrer ici dans les détails de l'histoire de la construction et des transformations de cet édifice, mais signalons que le texte de la convention mentionne des éléments qui ne semblent pas correspondre au plan actuel, dont l'intérieur fut remanié par ailleurs vers 1728; cela ne remet cependant pas en cause la datation des éléments principaux de l'extérieur et de la façade sur rue, dont la porte d'entrée monumentale est surmontée de la date de 1691.

Peu de temps après cette réalisation de prestige, les ambitions de Jean de Loys se heurtèrent violemment au pouvoir bernois. En 1698, il eut à comparaître à Berne à propos de plusieurs «irrégularités» touchant à ses droits de justice et au vidomat de Moudon. Il avait fait interroger dans sa maison seigneuriale et par le bourreau de Moudon une criminelle de Chavannes, puis l'avait reconduite en cortège à travers toute la ville.<sup>3</sup> On l'accusait même de s'être intitulé, soit lui, soit ses

prédécesseurs, coseigneur de Moudon, ce qu'il nia. Enfin on lui reprochait le fait qu'à l'intérieur du ressort qui lui avait été imparti pour sa maison seigneuriale, il avait construit encore un autre bâtiment pour son lieutenant, soit certainement la maison Bize contiguë au sud-ouest, datée de 1696 (fig. 3); en se réservant, lors de la vente de cette maison à son lieutenant, un droit de juridiction, il aurait cherché à se faire des sujets en ville de Moudon, ce qui aurait pu avoir de graves conséquences, puisque le ressort qui lui avait été attribué était assez vaste. Après s'être vu infliger une amende de 1000 florins, Jean Loys accepta d'entrer en négociations avec LL.EE. pour l'échange du vidomat et de la «porterie» de Moudon contre divers droits et revenus dans la région de Lausanne, échange qui eut lieu en 1699. La construction de la maison Loys de Villardin en 1690–1691, puis celle du lieutenant du vidome, Gabriel Bize, en 1696, se situe donc à l'apogée du pouvoir des Loys, mais seulement quelques années avant leur retrait de la scène moudonnoise.

Dans quelle mesure cette lutte autour du vidomat de Moudon, caractéristique des tensions qui opposaient alors le gouvernement bernois et la noblesse vaudoise<sup>4</sup>, explique-t-elle l'existence du portail à colonnes? La maison de Villardin n'était pas une simple propriété privée de nobles locaux, mais bien une maison seigneuriale au sens strict du terme, puisque l'on y exerçait la justice et toutes les activités qui, en principe, se déroulaient au centre de la seigneurie elle-même.<sup>5</sup>

La fonction seigneuriale de la maison de Villardin se lit le plus clairement dans les armoiries de Loys qui timbrent l'arcade du rez-de-chaussée de l'annexe sud (fig. 3); mais cette partie du bâtiment, destinée aux prisons, provient de l'édifice précédent. En revanche, la construction de 1691 ne semble pas avoir présenté d'armoiries ou autres signes distinctifs de la noblesse, à part peut-être les épis de fûtage et quelques éléments architecturaux, justement, tels que le fronton semi-circulaire qui coiffe l'avant-corps axial – simplement percé d'un jour ovale – et les deux colonnes toscanes qui gardent l'entrée; par la blancheur de leur calcaire, celles-ci se détachent au-devant d'un rez-de-chaussée très austère, revêtu d'un simple crépi et troué de rares œils-de-bœuf, semblant marquer volontairement une certaine distance par rapport à la rue. Toutefois, la qualité aristocratique de la nouvelle demeure devait s'imposer alors également par des caractères plus généraux: la position privilégiée à l'entrée de la ville, le volume d'ensemble s'étendant sur la surface de quatre parcelles habituelles et dominant les maisons voisines de son étage-attique et de son toit Man-

sart, le soin apporté à l'élévation des façades, très structurées et obéissant à une symétrie stricte, le contraste entre le rez-de-chaussée fermé et les parties supérieures très ouvertes et animées, surtout sur la façade principale, toute en pierre de taille.

Il est intéressant de noter les différences existant entre la grande maison du vidome et celle, contiguë, que Jean de Loys fit bâtir en 1696 pour Gabriel Bize, son lieutenant au vidomat (Rue Grenade n° 32). La façade de cette dernière semble se situer systématiquement, en plusieurs points, à un échelon inférieur de la hiérarchie architecturale. Construite en maçonnerie et non en pierre de taille, elle se termine par un pignon sur rue plutôt que par un demi-étage. Elle obéit au même type d'articulation classique, mais sans chaînes d'angle, et ses allèges ne sont marquées que sur les côtés par des pierres appareillées prolongeant les piédroits des fenêtres. L'entablement de la porte d'entrée, daté 1696, n'est soutenu que par des pilastres en place de colonnes (fig. 3).<sup>6</sup>

Après avoir défini les caractéristiques de la maison Loys de Villardin par rapport à son histoire, à sa fonction et à son contexte hiérarchique, reste à en rechercher les origines sur le plan formel.

Pour ce qui est du style en général, la maison de Villardin est – dans l'état actuel de nos connaissances – le deuxième édifice du canton de Vaud à présenter des façades articulées à la manière classique française, avec de hautes fenêtres rectangulaires enfin dépourvues de me-



3 Moudon, maison Bize, rue Grenade n° 32, construite en 1696 par le vidome Loys de Villardin pour son lieutenant au vidomat, avec annexe sud de la maison de Villardin. – A la subordination sociale correspond une subordination architecturale. Au portail, les colonnes sont remplacées par des pilastres.

4 Morges, hôtel de ville, entrée principale de 1682, par Pierre Billon. – Avec ses colonnes toscanes engagées au quart dans un encadrement à refends et son couronnement animé, ce portail monumental appartient encore à l'esthétique baroque.



neaux, reliées entre elles verticalement par leurs allèges appareillées légèrement saillantes et horizontalement par les doubles cordons. Elle ne fut précédée que par le cas particulier et isolé, semble-t-il, de l'aile sud du château de Coppet, construite vers 1665 par l'ancien gouverneur d'Orange pour les Pays-Bas, Frédéric de Dohna. Elle sera suivie, quelques années plus tard, par deux des monuments-clés marquant l'entrée en Suisse du style classique français, le château de L'Isle (1696) et l'hôtel Buisson à Genève (1699).

Pour en revenir à la question des portails, on pourrait tout d'abord mettre l'édifice moudonnois en relation avec ce qui se faisait à la même époque à Lausanne, autre scène urbaine où les Loys ont joué un rôle de premier

plan. La maison que Jean-Philippe Loys de Villardin possédait dans le quartier de Saint-Laurent montrait une porte d'entrée sur cour, de 1650 – «l'une des mieux ornées de Lausanne»<sup>7</sup> – flanquée non pas de colonnes, mais de pilastres doriques romains supportant un entablement à triglyphes et un fronton triangulaire interrompu où s'inscrivaient les armes de la famille.

L'hôtel de ville, élevé entre 1672 et 1675 sur un projet du Lausannois Abraham de Crousaz<sup>8</sup>, appartient encore pleinement au XVII<sup>e</sup> siècle, mais il a en commun avec la maison de Villardin une porte d'entrée axiale flanquée de deux colonnes détachées – ici d'ordre ionique et soutenant un fronton curviligne tronqué. L'emploi de ce motif paraît d'ailleurs assez systématique dans les hôtels de ville de Suisse romande de cette époque. On rencontre un premier exemple à Genève, avec colonnes doriques engagées et fronton triangulaire, sur la cour intérieure en 1556 déjà, puis deux autres, à colonnes détachées, côté rue, en 1619 (fig. 5); il est frappant de constater, toujours dans la perspective hiérarchique, que la maison voisine, construite comme la nouvelle façade de l'hôtel de ville dès 1617 et probablement par les mêmes artisans, pour le riche banquier italien Francesco Turretini (Rue de l'Hôtel-de-Ville nos 8–10) possède elle aussi un fronton, mais soutenu par des pilastres<sup>9</sup> (fig. 6). L'hôtel de ville de Morges arbore deux colonnes toscanes, engagées au quart dans l'encadrement de porte à refends et soutenant deux pyramides tronquées surmontées de boulets et un fronton triangulaire interrompu, le tout exécuté en 1682 par Pierre Billon<sup>10</sup> (fig. 4); mais, à cette même époque, d'autres

5 Genève, hôtel de ville, portail sur rue, 1619. – L'édicule est animé par la saillie du fronton et des colonnes, ainsi que par le jeu des teintes différentes de la pierre et du marbre.



6 Genève, maison Turretini, rue de l'Hôtel-de-ville n° 8–10, vers 1617. – Cette demeure d'un riche banquier italien fait écho à l'hôtel de ville. Son portail est surmonté lui aussi d'un fronton, mais il n'est flanqué que de pilastres.





édifices de la région se parent d'un décor analogue: le temple de Saint-Prex (1663)<sup>11</sup>, les châteaux d'Allaman<sup>12</sup>, d'Aubonne (vers 1677)<sup>13</sup> et certainement de Coppet (vers 1665).<sup>14</sup>

Ce n'est toutefois pas vers l'ouest qu'il faut se tourner pour trouver le modèle de la maison Loys de Villardin, mais vers le nord. Il s'agit en effet de la maison que le chancelier Georges de Montmollin fit construire à Neuchâtel en 1685 sur un nouveau lotissement au bord du lac (fig. 7). Les analogies sont évidentes au niveau de l'articulation des façades, de la forme du toit, et du décor de l'avant-corps axial : un fronton semi-circulaire<sup>15</sup> et un portail d'entrée mis en évidence par deux colonnes détachées soutenant un entablement.<sup>16</sup> Contrairement à son épigone vaudois, l'édifice neuchâtelois s'intègre à la vie urbaine par son rez-de-chaussée percé de nombreux arcs de boutiques donnant sur l'une des places principales de la ville.

D'après la correspondance échangée aux mois d'avril et mai 1684 entre le constructeur et son fils alors en séjour à Paris, il semble bien que les plans de cette réalisation hors du commun furent conçus dans la capitale française,

par «l'architecte de M<sup>me</sup> de Pelissari», qui reste encore à identifier, et comme une sorte de contreprojet à celui, d'origine locale, sur lequel Montmollin demandait l'avis d'un expert. Les plans définitifs furent mis en œuvre dès janvier 1685 par Jonas Favre<sup>17</sup>, certainement le même maçon-entrepreneur-architecte qui donna «les modèles et desseins» de la maison Loys de Villardin et dont nous aurons l'occasion de reparler.

Ce rattachement avec Neuchâtel ouvre de nouvelles pistes de recherche. Liée à la question de l'identité de l'architecte ayant conçu la maison Montmollin, la piste parisienne mènerait trop loin, d'autant plus que le motif du portail à deux colonnes est trop commun pour être traité dans un cadre si général. En revanche, il vaut la peine de signaler brièvement les relations de même type qu'André Corboz a pu établir entre Paris et Genève à propos de la porte de l'hôtel Buisson, flanquée de deux paires de colonnes (fig. 8). Cet édifice, bien connu pour avoir été à Genève le premier hôtel particulier entre cour et jardin, fut construit pour le syndic Léonard Buisson vers 1699, en bonne partie sur des plans de l'agence Mansart, exécutés et adaptés par le maçon-

*7 Neuchâtel, maison du chancelier Montmollin, place des Halles n° 8, construite par Jonas Favre en 1685 sur des plans venus de Paris. – L'édifice, avec son portail à colonnes, a servi de modèle à la maison Loys de Villardin, ainsi qu'à de nombreuses réalisations contemporaines.*



8 Genève, hôtel Buisson, rue Calvin n° 13, 1699. – Pour bâtir le premier hôtel à cour d'honneur de Genève, le syndic Léonard Buisson fit lui aussi venir un projet de Paris, qui fut mis en œuvre par le maçon-architecte d'origine neuchâteloise Moïse Ducommun. Les deux paires de colonnes détachées de l'édicule d'entrée du corps de logis occupent incontestablement le sommet de la hiérarchie.

9 Neuchâtel, maison de l'intendant des bâtiments Jeanjaquet, Promenade-Noire n° 2, 1685. – Le portail à colonnes détachées s'apparente étroitement à celui, tout proche, de la maison Montmollin.



architecte d'origine neuchâteloise Moïse Ducommun. A une époque où les ordonnances somptuaires de la ville de Calvin interdisaient la présence de colonnes en façade<sup>18</sup>, Léonard Buisson choisit pour la porte axiale du corps de logis – donnant sur la cour intérieure il est vrai – le motif chargé de symboles des doubles colonnes détachées que Jules Hardouin-Mansart venait de mettre en œuvre à la façade d'entrée du château de Versailles. Cette citation sans doute délibérée de la résidence royale, où Buisson s'était rendu en ambassade en 1696, est l'une des composantes majeures d'un programme extraordinairement ambitieux visant à imposer une distinction nette, dans la manière d'habiter, entre l'aristocratie montante et le reste de la société.<sup>19</sup> L'écho rencontré à Genève par cette œuvre de prestige montre bien la puissance du message qui pouvait être véhiculé par l'architecture.<sup>20</sup>

Est-ce un besoin de distinction du même type qui motiva Georges de Montmollin? Comme chancelier et premier conseiller d'Etat, il exerçait alors, de manière particulièrement influente, les fonctions les plus hautes de la principauté, au point d'exercer de l'ascendant sur le gouverneur.<sup>21</sup> D'après une lettre de son fils, l'architecte parisien prétendait en tout cas lui «faire un projet d'une belle maison, qui aura l'air distingué de tout ce qu'il y a en nostre pays».<sup>22</sup> La maison Montmollin est certes l'une des réalisations exceptionnelles de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle à Neuchâtel, mais ce n'est pas un cas tout à fait isolé. La riche production architecturale de cette époque témoigne en effet de manière particulièrement manifeste des liens étroits qui unissaient Neuchâtel à la France, tant au niveau de l'aristocratie, qui depuis longtemps occupait des postes de commandement dans l'armée française<sup>23</sup>, qu'au niveau des maçons-entrepreneurs, ou ingénieurs militaires, engagés sur les nombreux chantiers de fortifications du nord du royaume.<sup>24</sup> Au sein de cette production, nous n'évoquerons que quelques édifices étroitement apparentés permettant de situer hiérarchiquement la demeure du chancelier.

Les parcelles sises à l'ouest de celles destinées à la maison Montmollin furent bâties, en 1685 également, pour Pierre Jeanjaquet, maçon à l'origine, devenu ingénieur et officier au service de France, puis intendant des bâtiments de la principauté de Neuchâtel, anobli en 1695.<sup>25</sup> Ce vaste édifice se calque dans les grandes lignes sur la maison voisine, mais ses façades sont beaucoup plus simples; on y voit pourtant, du côté de la rue principale, une porte cochère en plein cintre dont l'encadrement à refends est précédé de deux colonnes toscanes détachées soutenant un entablement orné de deux pots à feu<sup>26</sup> (fig. 9).

Les édifices contemporains influencés par ces constructions de prestige se situent tous, pour ce qui est des portails en tout cas, un ou deux échelons en dessous.

Bâtie tout à fait au même moment, et faisant explicitement référence, dans le marché de maçonnerie, à la maison Jeanjaquet, celle de Jonas-Pierre, neveu de Georges de Montmollin, à la rue des Moulins n° 21 appartient toutefois à une autre esthétique; elle se distingue par la richesse de son décor et particulièrement par la présence, sur les chaînes d'angle, de pilastres de trois ordres superposés; mais le fronton armorié baroque surmontant la porte axiale n'est soutenu, comme les pilastres, que par de grandes consoles<sup>27</sup> (fig. 10).

Le bâtiment n° 31 de la rue des Moulins, élevé en 1692 par Henri Tribolet, receveur de Valangin, reprend plusieurs éléments de la maison Montmollin, notamment, en façade,

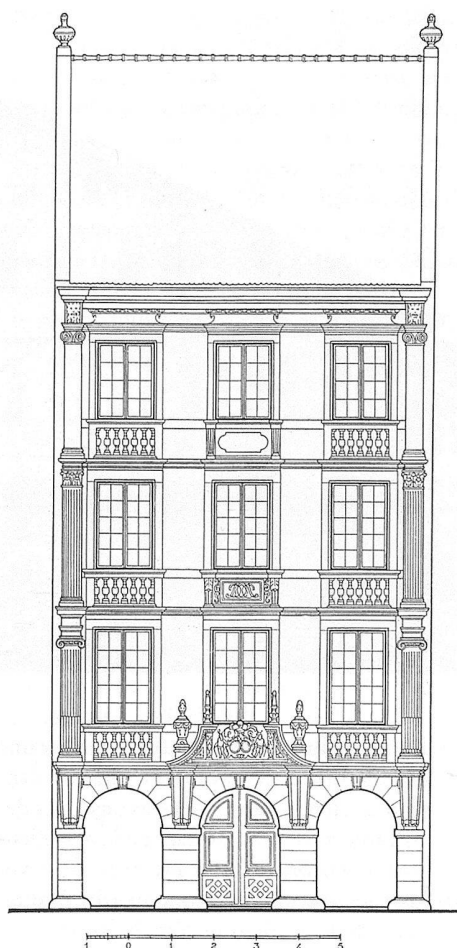
les travées de fenêtres à chambranles continus – mais avec encore la présence des traditionnels meneaux – l'axe de symétrie sommé par un fronton semi-circulaire, la porte d'entrée cintrée surmontée d'un entablement, soutenu ici non par des colonnes, mais par des pilastres<sup>28</sup> (fig. 11).

Dans un cadre plus large, on peut citer parmi les édifices manifestement inspirés par la maison Montmollin, outre la maison de Villardin à Moudon, celle de la rue de la Plaine n° 66 à Yverdon, construite probablement à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle pour Abraham Ancel, seigneur de Cheyres et gouverneur d'Yverdon en 1698.<sup>29</sup> Des pilastres y séparent chacune des six arcades en plein cintre, mais ne soutiennent qu'un léger entablement courant sur tout le rez-de-chaussée.

Pour terminer la présentation de cette série relativement homogène d'édifices, on pourrait mentionner, à l'échelon inférieur de la hiérarchie, l'auberge de l'Écu de France à Couvet, bâtie sans doute par et pour Antoine Favre, neveu de Jonas, maître tailleur de pierres et architecte. La façade intègre au schéma traditionnel des maisons paysannes locales des motifs classiques tels que les chaînes d'angle à pilastres, les allèges marquées latéralement et soutenant les tablettes moulurées des fenêtres; la porte d'entrée en plein cintre, à impostes et clé, appartient toujours au même type, mais l'entablement, marqué de la date de 1690 et des armes Favre, est soutenu seulement par deux petites consoles<sup>30</sup> (fig. 12).

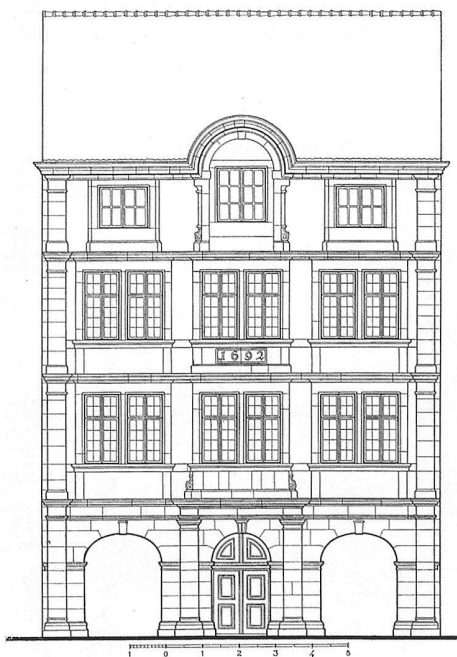
Le motif de la porte cintrée à colonnes ou à pilastres, si caractéristique du groupe de bâtiments étudiés plus haut, semble passer de mode à Neuchâtel dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. En revanche, on trouve dans cette région de nombreux équivalents dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, dans le style fleuri dit de la « Renaissance neuchâteloise » et selon des proportions peu canoniques. L'exemple le plus célèbre se voit au bâtiment des Halles, construit en 1569 sur ordre du prince par le maçon d'origine franco-comtoise Laurent Perroud.<sup>31</sup> Ce corpus donnerait peut-être aussi l'occasion de discerner une hiérarchie architecturale, depuis les colonnes détachées du château des baillis bernois à Avenches<sup>32</sup> jusqu'aux colonnes engagées ou aux pilastres des maisons de maîtres d'Auvernier, de Serrières ou de Fenin.<sup>33</sup>

Nous nous bornerons à signaler les antécédents les plus proches historiquement, tous réalisés dès 1660 par le même Jonas Favre (?–1694), « premier architecte » des Comtés de Neuchâtel et Valangin, dont l'œuvre multiple occupe une place centrale dans l'introduction du style classique en Suisse occidentale à la fin du siècle.<sup>34</sup> Il s'agit des portes à édicules de l'église de Montet près d'Estavayer (1660)<sup>35</sup>,



10 Neuchâtel, maison de Jonas-Pierre de Montmollin, rue des Moulins n° 21, 1685. – Malgré l'emploi exceptionnellement généreux des ordres en façade, le fronton baroque du portail n'est soutenu que par de grandes consoles.

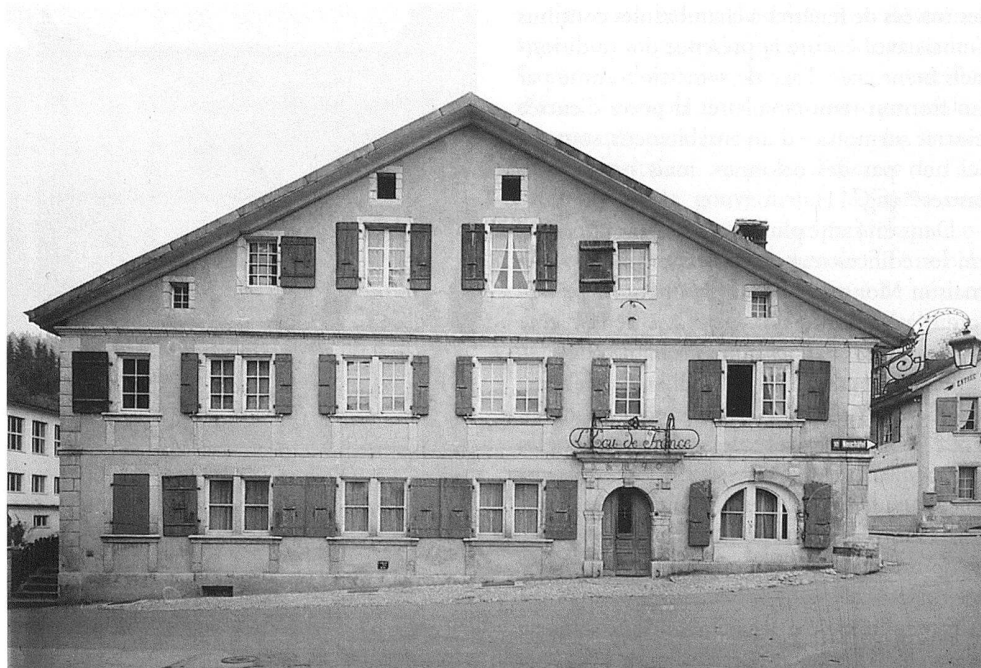
de la maison du lieutenant d'avoyer Griset de Forel à Estavayer (1661)<sup>36</sup> (fig. 14), et de l'ancienne porte de ville dite de l'hôpital à Neuchâtel (1663)<sup>37</sup> (fig. 13), auxquelles on peut ajouter la terrasse construite en 1665 devant la maison de Guillaume Tribolet, juste en face de la future maison Montmollin, où une



11 Neuchâtel, maison Tribolet, rue des Moulins n° 31, 1692. – La façade reproduit la structure typique de la maison du chancelier Montmollin, mais avec des pilastres en place de colonnes de part et d'autre de l'entrée.



12 Couvet, maison dite de l'Écu de France, rue du Grand-Clos n° 2, 1690. – Le bâtiment construit pour et, certainement, par le maçon-architecte Antoine Favre intègre au schéma traditionnel des éléments à la mode, tels que les allèges en partie appareillées et le portail à édicule, dans sa variante la plus simple.



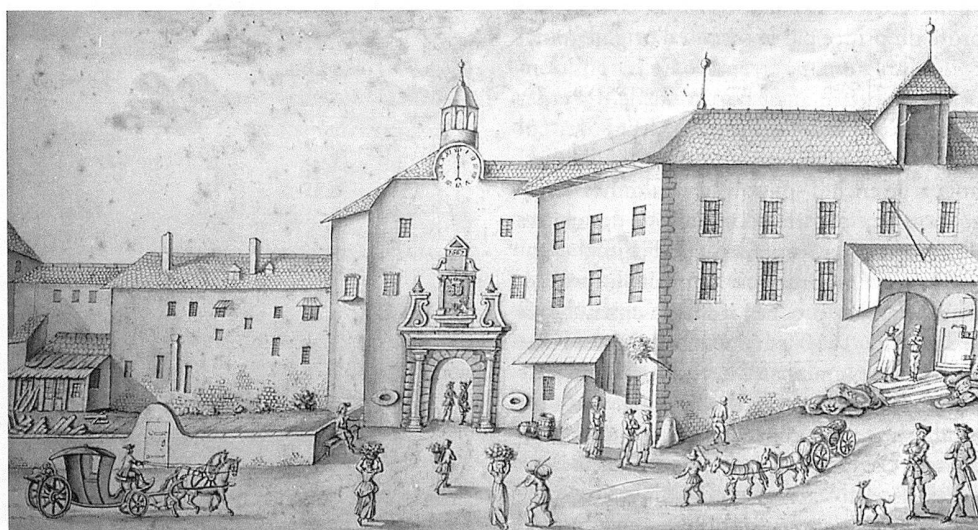
ordonnance de colonnes doubles soutient une balustrade ornée de boulets et s'inscrit dans un mur à refends; ce dernier ouvrage, très démonstratif, sorte de «pastiche de l'art militaire» inspiré encore du style Henri II, fut favorisé par les autorités, comme devant être un «ornement de la ville» du côté du lac.<sup>38</sup>

Les exemples ci-dessus témoignent à la fois de la vitalité du motif des colonnes à Neuchâtel peu avant la construction de la maison Montmollin, et de l'évolution qui se produit dans le style en 1685, par l'intervention d'un modèle parisien. Tandis que les portes des années 1660 appartiennent, avec leur couronnement très chargé et mouvementé, à une esthétique baroque, celle que Jonas Favre exécuta à la maison Montmollin introduit les formes du classicisme français qui marqueront, selon des

variantes plus ou moins développées, les constructions de la fin du siècle.<sup>39</sup>

Au sein du corpus étudié ci-dessus, les maisons Montmollin, Jeanjaquet et Loys de Villardin sont donc, avec l'hôtel Buisson qu'elles précèdent de quelques années, les seuls édifices privés à présenter des portails à colonnes très nettement détachées de la façade. En cette fin du XVII<sup>e</sup> siècle, tous se sont, pour ce faire, appuyés plus ou moins directement sur un modèle parisien. Le chancelier, l'intendant des bâtiments du prince à Neuchâtel et le vidome de Moudon ont-ils eu, comme le syndic de Genève, l'intention de marquer dans la pierre, à mots couverts, mais lisibles, leur pouvoir? Les circonstances de la construction de la maison de Villardin tendraient à le prouver.

13 Neuchâtel, ancienne porte de l'Hôpital, portail ajouté en 1663 par Jonas Favre, vue vers 1784, par Thiébaud.





## Résumé

A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, plusieurs édifices marquants de Suisse romande se distinguent par la présence d'un portail à colonnes; le motif le plus monumental, avec colonnes entièrement détachées de la façade, se trouve assez régulièrement dans les hôtels de ville, mais ne se rencontre qu'exceptionnellement dans les édifices privés. Le présent article étudie essentiellement quatre exemples de cette dernière catégorie, en les situant à la fois dans leur contexte historique et par rapport aux réalisations contemporaines apparentées. On peut dire que la hiérarchie architecturale qui se dessine correspond dans les grandes lignes à la hiérarchie sociale des propriétaires. Les maisons du chancelier Montmollin et de l'intendant des bâtiments Jeanjaquet à Neuchâtel, celle du vidome Loys de Villardin à Moudon et l'hôtel Buisson à Genève manifestent encore la puissance de constructeurs particulièrement ambitieux. Ces édifices témoignent également de l'importance du rôle joué par les maçons-architectes d'origine neuchâteloise dans l'introduction du style classique français en Suisse occidentale.

## Riassunto

Alla fine del XVII secolo numerosi importanti edifici della Svizzera romanda si distinguono per la presenza di un portale dotato di colonne; la versione più monumentale, con le colonne completamente staccate dalla facciata, si riscontra con una certa regolarità nei

municipi, ma si trova soltanto eccezionalmente negli edifici privati. Il presente articolo propone sostanzialmente quattro esempi attinti da quest'ultima categoria, situandoli nel loro contesto storico e considerandoli in rapporto a realizzazioni contemporanee affini. Si può affermare che la gerarchia architettonica che si delinea corrisponde grosso modo alla gerarchia sociale dei proprietari. Le dimore del cancelliere Montmollin e del sovrintendente alle costruzioni Jeanjaquet a Neuchâtel, quella del vidome Loys de Villardin a Moudon e l'hôtel Buisson a Ginevra esprimono il potere di costruttori particolarmente ambiziosi. Questi edifici testimoniano pure l'importanza del ruolo svolto dagli architetti-costruttori originari di Neuchâtel nell'introduzione dello stile classico francese nella Svizzera occidentale.

## Zusammenfassung

In der Westschweiz zeichnen sich mehrere herrschaftliche Gebäude aus der Zeit des ausgehenden 17. Jahrhunderts durch ein Säulenportal aus. Am auffälligsten sind die von der Fassade vollständig losgelösten Freisäulen, welche sich oft bei Rathäusern, aber selten bei Privathäusern finden. Der vorliegende Beitrag untersucht vor allem vier Beispiele dieser letzten Gattung, stellt sie in ihren geschichtlichen Kontext und vergleicht sie mit zeitgleich entstandenen verwandten Bauten. Die in der baulichen Gestalt erkennbare Hierarchie stimmt in etwa mit der sozialen Rangordnung der Hausbesitzer überein. Die Gebäude des Staatskanzlers Montmollin und des Bauinspektors Jeanjaquet in Neuenburg, dasjenige des Vizedominus Loys de Villardin in Moudon und das Hôtel Buisson in Genf bringen darüber hinaus die Macht besonders ehrgeiziger Bauherren zum Ausdruck. Diese Bauten belegen aber auch die bedeutende Rolle der Neuenburger Werkmeister bei der Einführung des französisch-klassischen Stils in der Westschweiz.

## Notes

<sup>1</sup> MONIQUE FONTANNAZ, Portrait architectural de la famille Loys dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, in: *A l'ombre de l'âge d'or, Artistes et commanditaires au XVII<sup>e</sup> siècle bernois*, Musée des beaux-arts de Berne, Berne 1995, p. 99–140; *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, tome VI, La ville de Moudon*, par MONIQUE FONTANNAZ, à paraître.

<sup>2</sup> Résumé des contestations entre Berne et les Loys à propos du vidomat et de la porterie jusqu'en 1664, dans: Archives cantonales vaudoises (ACV), Bb 3/17, p. 23, 35, 37, 41, 43, 55, 251, 256, 368. – Ce pouvoir de «vice-seigneur» du vidome, lié aux origines épiscopales de la ville, avait déjà été bien

14 Estavayer, maison Griset de Forel, rue de Forel n° 6, portail de 1661. – *Œuvre d'esprit baroque, caractéristique des premières réalisations de Jonas Favre.*

- diminué sous l'administration centralisatrice savoyarde, mais c'est lui, soit son lieutenant appelé parfois aussi vidome, qui assurait la justice en l'absence du châtelain représentant la Savoie puis les Bernois; il pouvait nommer un lieutenant et avoir un huissier à ses couleurs, et avait droit au tiers des amendes revenant au gouvernement.
- <sup>3</sup> ACV, Bb 1/31, 5–17, 17 mai 1698; P Loys 3385, 17 sept. 1696. – Les Bernois se plaignirent par ailleurs que son lieutenant n'avait pas voulu leur remettre les clés de la ville lors d'une alerte (ACV, P Loys 3432, vers 1696–1699; 3379, 6 fév. 1699).
- <sup>4</sup> ANNE RADEFF, *Lausanne et ses campagnes au 17<sup>e</sup> siècle*, Lausanne 1980, stt. p. 26–37.
- <sup>5</sup> Ce phénomène, lié à la rénovation des reconnaissances de 1663, paraît être propre à la ville de Moudon, qui comptait quatre autres édifices de ce type.
- <sup>6</sup> C'est la même différence hiérarchique que l'on constate entre l'hôtel de ville de Genève et la maison Turretini (cf. p. 50).
- <sup>7</sup> *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, tome III, La ville de Lausanne*, par MARCEL GRANDJEAN, Bâle 1979, p. 219, 222. – En 1654, la société des Nobles Fusiliers, que Loys venait de fonder, faisait dresser un armorial dont la page de titre est ornée d'un motif analogue (*ibidem*, p. 92). Faut-il y voir un goût particulier des Loys pour les ordres?
- <sup>8</sup> *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, tome I, La ville de Lausanne*, par MARCEL GRANDJEAN, Bâle 1975, p. 392. – Abraham de Crousaz (1629–1710) figure parmi les témoins du mariage de Jean de Loys en 1686; un premier projet avait été fourni en 1672 par l'architecte Jean-Louis Loys de Marnand (1627–1673), oncle de Jean Loys de Villardin.
- <sup>9</sup> LIVIO FORNARA, *La maison Turretini et quelques exemples d'architecture civile à Genève au début du XVII<sup>e</sup> siècle*, Mémoire de licence, Université de Genève, man. dact., Genève 1978; BARBARA ROTH et LIVIO FORNARA, *L'hôtel de ville de Genève*, Chancellerie d'Etat, Genève 1986; (*La maison bourgeoise en Suisse, 2, Le canton de Genève*, Zurich 1960, pl. 16–18; *Arts et Monuments. Ville et canton de Genève*, Berne 1985, par ARMAND BRULHART et ERICA DEUBER-PAULI, p. 52, 60).
- <sup>10</sup> *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, tome V, La ville de Morges*, par PAUL BISSEGGER, Lausanne, à paraître en 1998.
- <sup>11</sup> MARCEL GRANDJEAN, *Les Temples vaudois. L'architecture réformée dans le Pays de Vaud* (Bibliothèque historique vaudoise 89), Lausanne 1988, p. 369.
- <sup>12</sup> Non daté (ISABELLE ROLAND TEVAEARAI, *Les papiers peints du château d'Allaman, Actes du colloque du 16 novembre 1994*, Etat de Vaud, Lausanne 1995), mais très proche du portail de Saint-Prex.
- <sup>13</sup> Œuvre certainement de Pierre Billon, dont l'entablement fut remplacé lors du percement de la fenêtre supérieure (*Le château d'Aubonne*, Service des bâtiments de l'Etat, [Lausanne 1985]; BISSEGGER 1998 [cf. note 10]).
- <sup>14</sup> Etat ancien, d'après les relevés faits vers 1700 (MONIQUE FONTANNAZ, Rescapé de la seconde Guerre Mondiale, un portrait du château de Coppet vers 1700, in: *Des pierres et des hommes, hommage à Marcel Grandjean* [Bibliothèque historique vaudoise 109], Lausanne 1995, p. 388, 399).
- <sup>15</sup> Ce fronton porte les armoiries, très sobres, de Georges de Montmollin, surmontées du cercle d'or qui timbraient, en France, les armes du grand chancelier (JEAN DE PURY, *Petite flânerie héraldique dans les rues de Neuchâtel*, Neuchâtel 1932, p. 44 – communication de M. Jean Courvoisier).
- <sup>16</sup> La manière dont l'entablement se poursuit ici par un balcon de fer forgé permet une meilleure transition avec les baies supérieures; d'autres détails dans le traitement des ordres et des moulures paraissent plus «réfléchis» que ce n'est le cas à Moudon.
- <sup>17</sup> *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel, tome I, La ville de Neuchâtel*, par JEAN COURVOISIER, Bâle 1955, p. 294–295. C'est lui qui avait fait en 1684 les plans d'alignement pour le nouveau lotissement où allait se construire la maison.
- <sup>18</sup> ANDRÉ CORBOZ, Une œuvre méconnue de l'agence Mansart à Genève: l'hôtel Buisson (1699), in: *Genava* n. s., t. XXXII, 1984, p. 107; quant à Rigaud, il cite l'ordonnance de 1719 interdisant les ornements extérieurs et intérieurs des maisons et les sculptures ... (JEAN-JACQUES RIGAUD, *Renseignements sur les beaux-arts à Genève*, Genève 1876, p. 84).
- <sup>19</sup> CORBOZ 1984 (cf. note 18), p. 89–111; LIVIO FORNARA et BARBARA ROTH-LOCHNER, Note sur l'Hôtel Buisson, in: *Genava* n. s., t. XXX, 1982, p. 99–116.
- <sup>20</sup> L'hôtel Buisson lança la mode des hôtels entre cour et jardin que les ordonnances somptuaires ne parvinrent pas à réfréner; il est resté célèbre pour avoir introduit le luxe à Genève (RIGAUD 1876 [cf. note 18], p. 84–85, 172); on ignore dans quelle mesure il inspira les balcons sur colonnes, côté terrasse, des maisons des banquiers Marc Lullin, rue Calvin n° 11 en 1706 (*La maison bourgeoise, Genève* 1960 [cf. note 9], pl. 39–40) et Jean-Robert Tronchin, rue de l'Hôtel-de-Ville n° 4, en 1707 (EUGÈNE-LOUIS DUMONT, *Genève d'autrefois*, Genève 1969, p. 42, illustrant le portail sur cour, à colonnes engagées).
- <sup>21</sup> Georges de Montmollin (1628–1703), fils de Jonas, receveur de Valangin, avait été anobli par Henri II de Longueville en 1657. Comme ce fut le cas pour Jean Loys de Villardin, ses rapports avec le pouvoir ne furent pas sans conflits; sa position exceptionnelle lui valut de nombreuses jalousies. Nommé chancelier d'Etat en 1661, il fut destitué par Marie de Nemours en 1679, puis rétabli dans ses fonctions par le prince de Condé en 1682, et enfin destitué une seconde fois en 1693 (*Dictionnaire historique et géographique de la Suisse*, volume IV, Neuchâtel 1928, p. 798).
- <sup>22</sup> Il donne ensuite, comme pour illustrer ses dires, les dimensions des fenêtres, la hauteur des étages, les grandes lignes de la distribution intérieure et le principe de l'escalier «d'une invention particulière» (MAH, *Neuchâtel*, I, [cf. note 17], p. 295).
- <sup>23</sup> *Revue historique neuchâteloise*, 1997, p. 141 (communication de M. Jean Courvoisier).
- <sup>24</sup> En 1681, après avoir reçu une procuration de son compatriote Pierre Jeanjaquet, ingénieur dans la place forte de Thionville, Jonas Favre, «premier architecte» des Comtés de Neuchâtel et Valangin, engagea plusieurs maçons et charpentiers neuchâtelois pour aller travailler dans cette forteresse (FONTANNAZ 1995 [cf. note 1], p. 129–131).
- <sup>25</sup> *DHBS*, IV (cf. note 21) p. 268.
- <sup>26</sup> Pour ce faire, Jeanjaquet avait demandé, en mars 1685, l'autorisation «de pouvoir faire des soubasemens et poser des colonnes» à l'entrée de sa maison (MAH, *Neuchâtel*, I, p. 301); selon l'auteur, M. Jean Courvoisier que nous remercions pour son précieux concours, cette autorisation devait être obtenue non pour des raisons de convenance sociale, mais pour des raisons d'empêtement sur la rue. On peut se douter toutefois que le

- privilege d'empieter sur le domaine public n'etait pas accordé à n'importe qui.
- <sup>27</sup> Deux autres soutiennent les pilastres des angles (MAH, *Neuchâtel*, I, p. 272; *La maison bourgeoise en Suisse*, 24, *Le canton de Neuchâtel*, Zurich-Leipzig 1932, pl. 28 et p. XVII; DE PURY 1932 [cf. note 15], p. 38–42). – Ce même système, très original, se voyait à Lausanne à la façade sur cour de l'ancienne maison Fraisse (MAH, *Vaud*, III [cf. note 7], p. 205).
- <sup>28</sup> MAH, *Neuchâtel*, I, p. 274; *La maison bourgeoise, Neuchâtel* (cf. note 27), pl. 29. – Ce même type de porte semble être jugé suffisant pour l'édifice religieux le plus important de cette fin de siècle, au Temple du Bas en 1695 (MAH, *Neuchâtel*, I, p. 122–124).
- <sup>29</sup> *La maison bourgeoise en Suisse*, 25, *Le canton de Vaud*, 2, Zurich 1961, p. XXXIV et pl. 31.
- <sup>30</sup> *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel, tome III, Vallées, montagnes*, par JEAN COURVOISIER, Bâle 1968, p. 45. – Citons enfin deux édifices importants apparentés, mais qui ne présentent ni colonnes, ni pilastres à leur porte d'entrée: l'immeuble construit par Jonas Favre en 1687 à la rue de l'Hôpital 7 à Neuchâtel pour Henri Petitpierre, qui sera conseiller d'Etat et anobli en 1694 (MAH, *Neuchâtel*, I, p. 322–325), et la maison de campagne de Rockhall près de Bienne, édifée en 1694 pour Johann Franz Thellung, ancien officier au service de France (INGRID EHRENSPERGER-KATZ, *Ehemaliger Landsitz Rockhall Biel* [Schweizerische Kunstführer], Berne 1980).
- <sup>31</sup> MAH, *Neuchâtel*, I, p. 203, 419–420.
- <sup>32</sup> *L'Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, 6: *Les Arts*, 1, Lausanne 1976, p. 89.
- <sup>33</sup> MAH, *Neuchâtel*, III, p. 202, 410–411; *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel, tome II, Les districts de Neuchâtel et de Boudry*, par JEAN COURVOISIER, Bâle 1963, p. 15, 272, passim. – Neuchâtel n'avait toutefois pas le monopole de cette première Renaissance; voir aussi les portes à décor très maniériste du château de Porrentruy reconstruit vers 1590 par des artisans originaires d'Ulm (*Arts et monuments. République et canton du Jura*, par MARCEL BERTHOLD, Berne 1989, p. 142–145; ALBAN GERSTER et ANDRÉ RAIS, *Le château de Porrentruy*, Delémont 1961), celle à pilastres cannelés, d'inspiration plus classique, du château de Lutry (1595) par le tailleur de pierre lombard Jacob Bodmer (MARCEL GRANDJEAN et al., *Lutry, arts et monuments*, vol. I, Lutry 1990, p. 118) et le portail particulièrement monumental du château italianisant de Clermont en Albanais (Haute-Savoie) (LIVIO FORNARA et MARCEL GRANDJEAN, En marge de l'étrange escalier de l'hôtel de ville de Genève, in: *C'est la faute à Voltaire, c'est la faute à Rousseau*, Genève 1997, p. 235–248; MICHEL MELOT, Le château de Clermont, in: *Congrès archéologique de France*, 123, *Savoie*, Paris 1965, p. 167–174).
- <sup>34</sup> La riche personnalité de cet architecte mériterait une étude à part; en plus des exemples évoqués ci-dessus, il assumait l'entreprise de plusieurs des édifices les plus novateurs de l'époque, comme le château d'Oberdiessbach, considéré comme le premier château classique bernois, ou le temple vaudois octogonal de Villars-le-Grand, sur des plans de Samuel Jenner (FONTANNAZ 1995 [cf. note 1], p. 129–131); sa présence est attestée à Soleure vers 1665, et à Genève en 1669, où il paraît être reçu maître-maçon en 1677, à moins qu'il ne s'agisse de son neveu et homonyme (*Nos Anciens et leurs œuvres*, 1905, p. 109).

<sup>35</sup> *Kunstführer durch die Schweiz*, vol. III, Berne 1982, p. 844–845 et aimable communication de Marc-Henri Jordan, inventaire du patrimoine fribourgeois.

<sup>36</sup> GILLES BOURGAREL, La maison Griset de Forel, in: *Estavayer-le-Lac, le passé revisité* (Pro Fribourg n° 109), Fribourg 1995, p. 16. – Bien que protestants, les Favre participèrent à la reconstruction du couvent des Dominicaines de cette ville vers 1687–1688; mais le portail à colonnes daté de 1699 ne semble pas être à la hauteur de la production connue de Jonas.

<sup>37</sup> MAH, *Neuchâtel*, I, p. 41 et fig. 39.

<sup>38</sup> MAH, *Neuchâtel*, I, p. 286–292.

<sup>39</sup> Le même phénomène semble se produire un peu plus tard à Genève, si l'on compare l'édicule tout à fait classique de l'hôtel Buisson avec le portail sur cour, d'esprit encore baroque, de la maison élevée entre 1690 et 1698 par le marchand et banquier Jean-Jacques Bonnet, Rue du Marché 40: un fronton triangulaire à entablement à ressauts, soutenu par deux paires de colonnes engagées ioniques galbées; il est intéressant de noter que Jean-Jacques Bonnet détint également des charges politiques importantes comme auditeur, conseiller et syndic (DUMONT 1969 [cf. note 20], p. 63; *La maison bourgeoise, Genève* 1960 [cf. note 9], pl. 25).

## Sources des illustrations

1, 2, 4: Claude Bornand, Lausanne. – 3: François Bertin, Grandvaux. – 5, 6, 8: Centre d'iconographie genevoise, Genève, 5: Jacques Pugin. – 7, 9, 12, 13: Service de la protection des monuments et des sites, Neuchâtel, collection MAH. – 10, 11: La maison bourgeoise en Suisse 24, Le canton de Neuchâtel, Zurich-Leipzig 1932, pl. 28–29. – 14: Service archéologique du canton de Fribourg.

## Adresse de l'auteur

Monique Fontannaz, Rédaction des Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, R. de la Mouline 32, 1022 Chavannes-près-Renens